

Certification d'Aptitude Professionnelle agricole

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

RNCP 38386 (31 12 2028) - Diplôme national de niveau 3 du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

MAJ 03 2026

Public ciblé

- Jeunes **jusqu'à 29 ans** révolus
(Pour les jeunes de **15 ans**, il faut avoir suivi une 3ème en intégralité).

Conditions d'accès

- Entretien de positionnement.

Modalités d'inscription

- Dossier de préinscription / candidature en ligne
▶ www.campusvertdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités d'entrée en formation

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage
(le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage)
 - Sous réserve des places disponibles
(pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter)

Organisation de la formation

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **2 ans**
(1 semaine / mois au CFPPA) ;
Soit 800h de formation en centre, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **de septembre à juin.**

Modalités d'évaluation et validation

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- Évaluations en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Votre statut

Vous serez **salarié sous contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).

Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

La formation est gratuite pour les apprenants, financée par l'**Opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend son entreprise.

Accéder à un premier niveau de qualification professionnelle dans les secteurs du paysage.

L'OBJECTIF

Les titulaires de ce diplôme pourront travailler pour une entreprise du paysage ou pour le service espaces verts d'une ville. Ils seront capables d'assurer les travaux nécessaires à l'entretien et à la création d'un espace vert ou d'un jardin :

- Réalisation de travaux d'aménagement
- Entretien du matériel et d'équipements
- Réalisation de travaux d'entretien d'espaces paysagers et naturels (taille, tonte, désherbage, débroussaillage, arrosage...)
- Communication en situation professionnelle
- Organisation du chantier

Ce diplôme permet un débouché direct dans la vie active, mais il est possible, d'accéder à un niveau d'études supérieur :
Baccalauréat Professionnel ou Brevet Professionnel en Aménagements Paysagers.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage, c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



ACQUÉRIR DES
SAVOIRS ET SAVOIR-
FAIRE AVANT D'ÊTRE
ENTRÉE SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI

+ d'infos : www.education.gouv.fr
www.service-public.fr

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Capacités générales :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux et économiques
- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils mathématiques dans des situations de la vie courante et professionnelles
- Mettre en œuvre des projets
- S'exprimer et communiquer à l'écrit et à l'oral sur une réalisation personnelle et collective
- Interagir avec son environnement social et professionnel
- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

Capacités professionnelles :

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux (UCARES)

TRE :

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet



www.campusverdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- Bac Pro Aménagements Paysagers
- BP Aménagements Paysagers
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature

Secteur d'activité : Entreprises du paysage du secteur privé, collectivités territoriales, établissements publics, SIAE / ESAT, entreprise du territoire (ETF, ETR, ETA)

Catégorie d'emploi : Agent d'entretien des parcs et jardins, Jardinier paysagiste / des espaces verts, Aide jardinier, Manœuvre des espaces verts, Ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

[Code(s) ROME : A1202 / A1203]

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusverdazur.fr



Taux réussite examen*

66%

Taux de satisfaction Moyen*

84%

*session 2024-2025

► Indicateurs de résultats de l'apprentissage consultables sur www.inserjeunes.education.gouv.fr
► Ensemble des indicateurs du Campus Vert d'Azur consultables sur www.campusverdazur.fr